

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	18.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Jugendunruhen
Akteure	Bern
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1965 - 01.01.2024

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Ackermann, Nadja
Bühlmann, Marc
Gerber, Jean-Frédéric
Reymond, François-L.

Bevorzugte Zitierweise

Ackermann, Nadja; Bühlmann, Marc; Gerber, Jean-Frédéric; Reymond, François-L.
2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Jugendunruhen, Bern, 1968 - 2021*.
Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern.
www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 18.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Grundlagen der Staatsordnung	1
Rechtsordnung	1
Öffentliche Ordnung	1
Institutionen und Volksrechte	3
Parlamentsorganisation	3
Sozialpolitik	3
Soziale Gruppen	3
Kinder- und Jugendpolitik	3

Abkürzungsverzeichnis

Büro-NR Büro des Nationalrates
AJZ Autonomes Jugendzentrum

Bureau-CN Bureau du Conseil national
CAJ Centre autonome de jeunesse

Allgemeine Chronik

Grundlagen der Staatsordnung

Rechtsordnung

Öffentliche Ordnung

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 16.06.1968
FRANÇOIS-L. REYMOND

A **Zürich** où l'influence de la gauche radicale allemande s'est fait sentir par le canal de la « Fortschrittliche Studentenschaft » (FSZ), qui avait invité Dutschke à parler en avril, un premier incident eut lieu à la sortie d'un concert « pop », qui opposa 500 jeunes à la police. Accusée de brutalité, la police devint la cible de plusieurs organisations de jeunesse, dont le FASS (Fortschrittliche Arbeiter, Studenten und Schiller), qui réclamèrent des autorités la mise à disposition d'un local de discussion autonome pour la jeunesse. Le Conseil de ville ayant accordé provisoirement les locaux de l'ancien « Globus », celui-ci fut occupé le 16 juin par ces groupements, après un procès-simulacre du policier inconnu. La démission des chefs de la police fut demandée par les occupants, qui posèrent en outre, sous forme d'ultimatum, l'exigence d'un centre de jeunesse autonome. Cette forme de pression fut très peu appréciée par une partie de l'opinion qui encouragea, avec succès, le Conseil de ville à résister. Au soir du 29 juin, le « Globus » fut le théâtre d'un nouvel affrontement entre les groupes de jeunes et la police, qui dégénéra très vite en une bataille rangée au cours de laquelle la violence seule parla; on compta une quarantaine de blessés, 169 arrestations furent opérées. L'émeute reprit le lendemain devant les locaux où se trouvaient les détenus. Le choc produit sur l'opinion fut considérable, et provoqua des réactions aussi dangereuses que les émeutes elles-mêmes. Les meneurs supposés furent dénoncés et mis au ban de la société par la presse locale, alors que d'autres voix accusaient la police d'avoir commis des brutalités inutilement excessives. Le Conseil de ville interdit toute manifestation et refusa de négocier désormais avec le FASS, la FSZ et le Comité d'action pour le centre de jeunesse. Un nouveau groupement, le Manifeste zurichois, composé essentiellement d'intellectuels et de personnalités de profession libérale, se constitua afin de servir d'intermédiaire entre les jeunes mis à l'écart et les autorités; il désirait avant tout rompre le mur du silence imposé, craignant l'extension des réactions défensives incontrôlées et émotionnelles. Quoiqu'il ait obtenu l'appui du « Volksrecht » socialiste, il se heurta à l'incompréhension de la plus grande partie de l'opinion; peu à peu, il fut amené à concentrer ses activités sur la défense des manifestants inculpés et sur la mise en lumière des brutalités policières. Alors que des mesures d'extrême rigueur avaient été demandées, et prises en partie, contre les manifestants, l'attention se déplaça au cours de l'automne sur la police, qui faisait de l'obstruction devant les enquêtes judiciaires dont elle était l'objet. Les enquêtes ouvertes n'avaient pas donné encore de résultats définitifs à la fin de l'année, mais bien contribué à élargir le fossé existant entre les auteurs de désordres et les représentants d'un ordre public nécessaire. On en était là lorsque, le jour de Noël, un attentat à la bombe eut lieu contre la caserne principale de la police, vraisemblablement le fait d'un anarchiste.

A **Genève**, les choses ne prirent pas une telle ampleur. Mais elles illustrent aussi un état d'esprit propre à la rébellion des jeunes. Leur progression donne l'impression d'un faisceau convergeant sur la proclamation de l'« unité d'action » des jeunes, étudiants, collégiens, apprentis. On trouve au départ le mouvement d'opposition aux Journées de la défense nationale, qui groupa une quinzaine d'organisations de jeunesse récusant les manifestations au nom de la vocation pacifique et humanitaire de la Genève internationale. Un deuxième élan de révolte se cristallisa dans un incident qui mit aux prises, le 4 mai, la police avec des ouvriers espagnols qui protestaient devant leur consulat contre le régime. La troisième ligne d'opposition est le fait d'étudiants, organisés en vue de revendiquer une plus large démocratisation des études, et qui subissent fortement l'influence des événements de Paris. Le 14 mai, une manifestation organisée pour protester contre les Journées de la défense nationale, et tolérée par les autorités, dégénéra en bagarre lorsque des manifestants improvisèrent un défilé et se heurtèrent aux barrages de la police. Devant la fermeté du Conseil d'Etat qui interdit une nouvelle réunion publique de protestation organisée par les Jeunes socialistes et l'Organisation (pro-chinoise) des communistes suisses, et reléqua celle-ci dans un parc, une grande assemblée se réunit le 17 mai à l'Université, qui constata l'unité d'action des jeunes et décida de lutter en commun contre toute forme de répression dans les études, les apprentissages et l'expression publique des revendications. Le Mouvement du 17 mai, qui revendiqua pour lui le rôle de la minorité consciente, seule habilitée à parler au nom de la masse, organisa encore un défilé, le 29 mai, où quelques 1500 jeunes parcoururent la ville en proclamant des slogans qui couvraient tous les aspects

divers de l'action décidée; cette manifestation, très disciplinée, fut tolérée par les autorités et se déroula sans heurts. Elle fut cependant le signe du déclin du mouvement qui, disloqué par les vacances, fut incapable, à l'automne, de restaurer l'unité qu'il incarnait.

La révolte de la jeunesse s'est nourrie en plus de facteurs psychologiques liés à l'état d'étudiant, de collégien, d'apprenti, c'est-à-dire à un état où l'on participe déjà de la société comme consommateur, mais sans responsabilités, où l'on est obligé de se plier à une discipline qui a l'air de ne déboucher que sur l'asservissement à l'appareil de production. Elle a pris, le plus souvent, sous l'inspiration de théoriciens de la contestation violente, un tour insurrectionnel, en visant, par-dessus les objectifs immédiats proclamés, l'ébranlement et la destruction de la société actuelle. Les deux foyers principaux d'agitation ont été Zurich et Genève. Genève et Zurich nous auront servi d'exemple. D'autres mouvements ont pris corps ailleurs, d'autres heurts se sont produits, notamment au Tessin (occupation de l'Ecole normale de Locarno, bagarre à Bellinzzone, actes isolés de vandales anarchistes), à Lausanne (manifestations, barbouillages), et à Berne (bataille rangée entre la police et les manifestants devant l'Ambassade d'URSS le 22 août), où ils dépassèrent le cadre propre aux revendications de la jeunesse. Le mai genevois et le juin zurichois, s'ils présentent des analogies, diffèrent cependant beaucoup. Le mouvement genevois partait sur une base large, avec des appuis dans les groupements politiques de gauche ; il s'est développé de façon autonome, jusqu'aux limites de ce que l'autorité avait clairement indiqué qu'elle tolérerait. À Zurich, où l'autorité s'est montrée hésitante au début, et où la contestation a surtout été le fait d'un petit groupe organisé et préparé sur le plan technique, la violence a été plus forte et a laissé un malaise général durable. La gauche ralliée au Parti du Travail a condamné ces mouvements, malgré la participation d'un député de ce parti aux manifestations zurichoises. A Genève, le Parti socialiste, minoritaire, a soutenu les contestations, mais ailleurs, comme celle prononcée par tous les autres mouvements politiques, sa condamnation de l'insurrection a été sans appel.¹

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE

DATUM: 31.12.2010
MARC BÜHLMANN

Im Jahr 2010 fanden **14 Grossdemonstrationen** mit 1000 und mehr Beteiligten statt. An zwei Kundgebungen nahmen mehr als 5000 Personen teil. Im März demonstrierten rund 6000 Personen auf dem Bundesplatz für die Gleichstellung der Geschlechter und im April unterstützten rund 5000 Personen die Solidaritätskundgebung für Tibet in Zürich. In Bern fanden acht Grossdemonstrationen statt, in Genf und Zürich je zwei, in Freiburg und in Gösgen je eine. Im Gegensatz zum Vorjahr, als bei 25 Grossdemonstrationen mehrheitlich aussenpolitische Fragen bewegt hatten, standen 2010 vermehrt spezifische Interessen einzelner Gruppen im Vordergrund: neben Gleichstellungsfragen waren etwa Proteste von Wirten gegen die Mehrwertsteuer, von Lehrern für bessere Arbeitsbedingungen, von Postangestellten gegen Poststellenabbau und Rationalisierung, von Jugendlichen für Genfer Konzertlokale oder von Velofahrern gegen den Autoverkehr Gründe für die Protestaktionen. Darüber hinaus bewegten Solidaritätskundgebungen für verfolgte Christen und für Ausländer, darunter die Protestdemonstration gegen die Annahme der Ausschaffungsinitiative. In Gösgen demonstrierten rund 4000 Personen gegen das AKW und in Bern nahmen etwa 1000 Linksautonome am antifaschistischen Abendspaziergang teil.²

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE

DATUM: 12.12.2012
NADJA ACKERMANN

Am 11. März fand in Mühleberg die dritte Manifestation **„Menschenstrom gegen Atom“** statt. Tausend Menschen forderten friedlich die sofortige Abschaltung der AKW Mühlenberg und Beznau. Ebenfalls im März demonstrierten in der Bundeshauptstadt 4000 **Physiotherapeuten** für höhere Leistungstarife, welche seit vierzehn Jahren nicht mehr angepasst worden sind. Für bessere Arbeitsbedingungen demonstrierten auch die St. Galler Volksschullehrer. Am 12. Dezember forderten 15'000 Lehrerinnen und Lehrer weniger Arbeitsaufwand für Lehrkräfte. In Bern fand unter dem Namen **„Tanz dich frei“** in der Nacht auf den 4. Juni die grösste Jugenddemonstration seit 25 Jahren statt. Rund 10'000 Jugendliche nahmen am via Facebook organisierten, unbewilligten, aber tolerierten Anlass teil, um gegen die Trägheit des Berner Nachtlebens zu demonstrieren. Am 23. Juni fand in Bern ein Protestzug von rund 5000 Personen gegen die **Verschärfung des Asylrechts** statt. Der Anlass war eine Antwort auf die vom Nationalrat gutgeheissene Revision des Asylrechts, nach welcher Asylsuchende nur noch Not- statt Sozialhilfe beziehen können. Im August haben in Bern gegen 1000 Personen für die Rechte von **Nicht-Heterosexuellen** demonstriert.³

Institutionen und Volksrechte

Parlamentsorganisation

MOTION
DATUM: 10.06.2021
MARC BÜHLMANN

Gemäss des Kundgebungsreglements der Stadt Bern gilt während Sessionen des eidgenössischen Parlaments auf dem Bundesplatz ein Demonstrationsverbot. Weil dieses Verbot nicht haltbar sei – insbesondere während Sessionen sollten die Bürgerinnen und Bürger die Möglichkeit haben, ihre Volksvertreterinnen und -vertreter auf ihre Sorgen aufmerksam zu machen – müsse sich der Bund bei der Gemeinde Bern für eine Aufhebung dieses Passus im Kundgebungsreglement einsetzen. Dies forderte Aline Trede (gp, BE) in ihrer Motion, mit der sie **Aktionen und Demonstrationen auf dem Bundesplatz auch während Sessionen** ermöglichen wollte, wie sie ihren Vorstoss betitelte. In der **Nationalratsdebatte** in der Sommersession 2021 erklärte die Bernerin, dass es ein Bewilligungsverfahren geben solle und Aktionen, die den Sessionsbetrieb zu stark störten oder gar die Sicherheit bedrohten, weiterhin nicht zugelassen werden dürften. Für das Büro-NR, das die Motion ablehnte, ergriff Roland Rino Büchel (svp, SG) das Wort. Das Kundgebungsverbot bestehe seit 1925 und gebe immer wieder Anlass zu Diskussionen. Man habe aber mit der Stadt Bern seit 2016 ein «Memorandum of Understanding», das Kleinstkundgebungen ohne Lärmemissionen erlaube. Die Zusammenarbeit mit der Stadt funktioniere gut. Die unbewilligte Klimademonstration während der letzten Woche der Herbstsession 2020 habe aber eben gezeigt, dass Störungen nicht nur wegen Lärm, sondern auch wegen der Blockierung der Zugänge zum Parlamentsgebäude auftreten können. Bereits früher habe der Nationalrat ähnliche Vorstösse abgelehnt und das Büro bringe nach wie vor dieselben Gegenargumente vor: Das Parlament müsse seine Arbeit «sicher, ordnungsgemäss und störungsfrei» ausführen können und die Stadt Bern sei verpflichtet, dies zu garantieren. Dies sah auch die Ratsmehrheit so und versenkte den Vorstoss mit 117 zu 67 Stimmen. Lediglich die SP- und die GP-Fraktion stimmten geschlossen für eine Öffnung des Demonstrationsverbots.⁴

Sozialpolitik

Soziale Gruppen

Kinder- und Jugendpolitik

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 15.04.1982
JEAN-FRÉDÉRIC GERBER

L'expérience bernoise de centre autogéré a également fait les frais du durcissement politique des autorités locales. Suite aux nombreux incidents qui ont émaillé la vie de l'AJZ situé dans l'ancien manège de la ville, le Conseil municipal a décidé sa fermeture provisoire et sa mise sous surveillance policière. Dans un ultimatum adressé au groupe de contact, l'Exécutif avait exigé que le mouvement des jeunes mécontents lui remit une liste de responsables chargés de gérer le centre et de veiller au maintien de l'ordre. Ces conditions avaient été jugées inacceptables. Loin de se désorganiser comme à Zurich, le mouvement a bénéficié d'un large appui chez tout ce que Berne compte comme structures alternatives. Au cours des manifestations en faveur de la réouverture de l'AJZ, certains responsables politiques ont vivement stigmatisé l'attitude des forces de l'ordre (notamment Leni Robert-Bächtold, députée radicale siégeant au Grand Conseil).⁵

1) Bund, 156, 7.7.68; 157, 8.7.68; 172, 25.7.68; 196, 23.8.68; 197, 24.8.68; 198, 25.8.68.; DANIEL CORNU, « L'agitation étudiante en Suisse romande », in Schweizer Monatshefte, 48/1968-69, p. 539 ss.; GdL, 32, 8.2.68; 59, 11.3.68; 87, 13.4.68; 107, 8.5.68; 112, 14.5.68; 139, 17.6.81; 161, 12.7.68; 262, 8.11.68; 263, 9.11.68.; JdG, 112, 14.5.68; 113, 15.5.68; 114, 16.5.68; 115, 17.5.68; 116, 18.5.68; 119, 22.5.68; 125, 30.5.68; 155, 5.7.68.; NZ, 251, 4.6.68; 253, 5.6.68, 272, 17.6.68, 296, 1.7.68; 301, 3.7.68, 305, 5.7.68, 525, 12.9.68; 551, 27.11.68; 554, 29.11.68; NZZ, 269, 2.5.68, 316, 24.5.68, 362, 16.6.68, 363, 17.6.68, 365, 17.6.68; 373, 20.6.68, 95, 1.7.68; 396, 1.7.68; 398, 2.7.68; 399, 2.7.68, 401, 3.7.68; 403, 3.7.68; 408, 5.7.68, 406, 4.7.68; 469, 1.8.68, 433, 17.7.68; 436, 18.7.68; 464, 30.7.68; 486, 9.8.68; 583, 22.9.68, 513, 21.8.68, 595, 26.9.68; 597, 27.9.68, 597, 27.9.68; 732, 26.11.68; 770, 12.12.68, 181, 23.3.69.; PIERRE DOMINICÉ, « Le cri de l'Université dans le monde du silence », in Les Cahiers protestants, Nlle série, 1968, no 4, p. 91 ss.; PS, 102, 6.5.68, 109, 14.5.68, 110, 15.5.68; 112, 17.5.68, 122, 30.5.68, 123, 31.5.68; Tat, 152, 1.7.68; 153, 2.7.68, 175, 27.7.68, 223, 23.9.68, 293, 13.12.68; TdG, 105, 6.5.68, 127, 31.5.68, 223, 24.9.6; Lib., 129, 5.6.68; Lb, 139, 17.6.68; 151, 1.7.68; 182, 6.8.68; PL, 24.6.68; Dov., 24.6.68; Tw, 197, 23.8.68; BN, 352, 23.8.68; VO, 114, 18.5.68.; Vr, 130, 6.6.68, 151, 1.7.68, 153, 3.7.68; 157, 8.7.68, 160, 11.7.68; 161, 12.7.68; 171, 24.7.68, 180, 3.8.68; 182, 6.8.68, 243, 16.10.68.

2) Kundgebungen mit mindestens 1000 Beteiligten (ohne 1. Mai-Demonstrationen): Bern: Bund, 15.3.10 (6000/Frauen für Gleichstellung); TA, 20.4.10 (2000/Wirte zu MwSt); Bund, 28.6.10 (4000/für mehr Rechte für Ausländer); NZZ-So, 26.9.10 (1000/gegen Verfolgung von Christen); Bund, 25.11.10 (1200/Postangestellte gegen Rationalisierung); Bund, 1.11.10 (2500/gegen Sparmassnahmen bei der IV); BZ, 13.11.10 (4000/Lehrer für bessere Arbeitsbedingungen); BZ 4.10.10 (1000/Antifaschistischer Abendspaziergang, Linksautonome); Freiburg: BZ, 6.9.10 (2000/Gegen Schliessung Brauerei Cardinal); Genf: Bund, 1.11.10 (1500/Jugendliche für Konzertlokale); BAZ, 24.8.10 (2000 Velofahrer gegen Autoverkehr); Gösigen (SO): Bund, 25.5.10 (4000/gegen AKW); Zürich: TA, 29.11.10 (1500/ Protest gegen Annahme der Ausschaffungsiniziative); NZZ 12.4.10 (5000/ Solidaritätskundgebung für Tibet).

3) Kundgebungen mit mindestens 1000 Beteiligten (ohne 1. Mai-Demonstrationen): Bern: NZZ, 12.3.12 (1000/Stilllegung der

AKW Mühleberg und Beznau); NZZ, 20.3.12 (4000/Mehr Lohn für Physiotherapeuten); NZZ, 4.6.12 (10000/Tanz dich frei); Bund, 25.6.12 (5000/Gegen die Verschärfung der Asylpolitik); TA, 6.8.12 (1000/Für die Rechte von Nicht- Heterosexuellen) St. Gallen: NZZ, 13.12.12 (1500/Lehrer); Zürich: TA, 21.8.12 (1500/Albisgüetli-Tagung der SVP).
4) AB NR, 2021 S. 1262 f.
5) Bund, 19.2., 1.4., 10.4., 15.4., 16.4., 26.4., 30.4. et 20.9.82; BaZ, 10.4.82; TW, 2.4., 16.4. et 20.9.82